

<p>Rapport 4-2 Avis sur 5138 - CPB - Convention régionale de cohésion sociale d'Avallon</p>	<p>CESER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Conseil économique social et environnemental régional</p>
<p>Commission Cadre de vie et Société Rapporteur : Bernard Quareta</p>	<p>Séance plénière Mardi 21 juin 2016</p>

Le CESER **prend acte** de la convention régionale de cohésion sociale d'Avallon. Le CESER renvoie par ailleurs aux éléments de réflexion développés ci-après.

Le CESER approuve la volonté du Conseil régional de poursuivre son soutien à la ville d'Avallon, sortie de la géographie prioritaire de la politique de la ville. En effet, la persistance des difficultés sur le territoire justifie une intervention alliant à la fois l'urbain et l'humain.

Le CESER constate néanmoins la faiblesse des moyens alloués au projet de cohésion sociale et urbaine. En outre, le CESER regrette que les objectifs poursuivis par la région mentionnent d'abord le bâti (p. 4-5). Le CESER rappelle que les orientations nationales sont, elles, prioritairement tournées vers le social. Le contrat de veille et de revitalisation de la ville d'Avallon reflète d'ailleurs cette priorité en plaçant la cohésion sociale (volets éducatif et social) avant le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Vote du CESER : adopté à l'unanimité.